



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 17 décembre 2024**

**Date de convocation : 10 décembre 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/117 portant régularisation de la contribution 2023 pour La Maison Enchantée**

**Membres présents (55 titulaires et 2 suppléants)** : BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, HERBET Yannick

**Membres excusés (5)** : LEDUC Brigitte, DAUCHET Martine, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, GOURAUD Francis

**Membres absents (4)** : LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (8)** : PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, JUMEAUX Stéphane à DUDANT Pierre-Henri

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

2024/

## **Délibération 2024/117 portant régularisation de la contribution 2023 pour La Maison Enchantée**

---

La communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis soutient financièrement les associations œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance par des subventions et/ou des aides en nature, dans un environnement contractualisé. Pour rappel la subvention annuelle de fonctionnement se décompose en deux tranches :

### **Tranche 1**

Le conseil Communautaire en début d'année, vote des subventions allouées à chaque association par l'assemblée.

La première tranche représentant le versement N-1 du montant de la subvention et est versée en deux temps afin d'éviter des problèmes de trésorerie

### **Tranche 2**

Le montant de cette dernière tranche est arbitré après l'étude des comptes en N+1, le versement d'une deuxième tranche n'est pas systématique.

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de son soutien financier aux associations de la Petite Enfance, a versé à la Maison Enchantée une subvention annuelle de fonctionnement de 169 060 € pour l'exercice 2023.

Toutefois, l'analyse des comptes 2023 de la structure révèle un besoin de financement complémentaire de 47 065,26 € dû principalement au départ en retraite de la responsable du Relais Petite Enfance de Caudry et à l'impact de l'inflation.

Conformément à la convention liant les deux parties, qui prévoit la possibilité d'une régularisation après validation en conseil communautaire, il est proposé d'accorder à la Maison Enchantée une subvention complémentaire de 47 065,26 € afin de couvrir ces dépenses exceptionnelles.

2024/



VU la délibération 2023/22 fixant le concours financier accordé à la structure la maison enchantée pour un montant de 169 060 € ;

VU l'arrêté des comptes 2023 de la structure La maison enchantée transmis le 25/07/2024, laissant apparaître un besoin de financement complémentaire de 47 065.26 € ;

Vu la convention notamment son article 4 : « la communauté d'agglomération procède à une régularisation qui sera préalablement validée en conseil communautaire » ;

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :**

- De valider une subvention complémentaire à la structure Maison Enchantée d'un montant de 47 065,26 € ;
- De préciser que cette subvention complémentaire sera versée en décembre 2024 ;
- D'ouvrir les crédits sur l'exercice 2024.

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/12/2024 Publication le 19/12/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	--

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_117
Objet :	Délibération 2024/117 portant régularisation de la contribution 2023 pour La Maison Enchantée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique :	059-200030633-20241217-2024_117-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20241217-2024_117-DE-1-1_0.xml	text/xml	911 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D117.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20241217-2024_117-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	274.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2024 à 08h36min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2024 à 08h36min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2024 à 08h36min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2024 à 08h46min43s	Reçu par le MI le 2024-12-19